

Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin

Procès-verbal

Assemblée générale spéciale tenue le mercredi 29 octobre 1997
à 12 h 15 à la Salle Désilets

Ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Élection d'un président et d'une secrétaire d'assemblée
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Élection du conseil d'administration du S.E.C.M.V.
- 5- Discours du conseil d'administration
 - a)Présentation des invités
 - b) Période de questions
- 6- Élection du protecteur de l'étudiant
- 7- Plan G
- 8- Clôture de l'assemblée

Compte-rendu

1- Ouverture de l'assemblée

C'est Dominique Laterreur, présidente du scrutin qui souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Elle leur explique qu'une seule équipe a posé sa candidature pour les élections et que pour cette raison, il n'y a évidemment pas eu de campagne électorale.

2- Élection d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

Mathieu Arseneault et Claude Brochu sont proposés pour agir comme président d'assemblée. M. Brochu reçoit un vote majoritaire, c'est donc lui qui présidera l'assemblée. Mme Laterreur agira comme secrétaire.

M. Brochu explique les règles à suivre pendant l'assemblée.

3- Adoption de l'ordre du jour

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, Alexandre Desjardins, appuyé par Éric Lafèche demande à ce qu'on vérifie si le quorum est atteint. Le vote sur cette question n'est demandé par aucun membre de l'assemblée puisqu'il semble évident que le nombre de personnes présentes soit suffisant. Nous considérons donc que l'assemblée est légalement constituée.

Yannick Dupuis, appuyé par Jean-François Ferland, propose l'adoption de l'ordre du jour.

Sébastien Sénéchal demande à ce qu'on ajoute un point qu'il faudrait traiter rapidement. Il s'agit de l'accréditation du S.E.C.M.V.. Annie Lampron l'appuie. Le vote n'est pas demandé. L'ordre du jour modifié est donc accepté à l'unanimité.

Accréditation du S.E.C.M.V.

Sébastien Sénéchal présente la question. Il explique les enjeux de l'accréditation. Il demande à ce que le nouveau conseil d'administration entreprenne les démarches dans le but d'accréditer. Paolo Zambito, appuyé par Yannick Dupuis, propose que le C.A. élu entame le processus d'accréditation.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4- Élection du Conseil d'administration du S.E.C.M.V.

Il est proposé de recevoir et d'accepter le rapport de la présidente du scrutin qui propose qu'on mandate l'équipe « Nouveau mouvement pour l'intérêt étudiant » formée de

Paolo Zambito et Inuk Lafrenière, présidents
Julie Girard, vice-présidente
Frédéric Racine, secrétaire
Yannick Dupuis, responsable des finances
Sylvain Côté et Ève-Marie Roy, conseillers à l'externe
Pierre-Olivier Lacas, conseiller à l'interne

pour constituer le nouveau C.A. du S.E.C.M.V..

Proposition acceptée à l'unanimité.

5- Discours du Conseil d'Administration

Le nouveau C.A. s'engage à demeurer objectif et ne pas prendre de position par rapport aux affaires étudiantes. Ils veulent informer. Ils désirent mettre sur pied une coopérative étudiante et repartir le journal et la radio.

a) Présentations des invités

Ils nous présentent un porte-parole du M.D.E. (mouvement pour le droit à l'éducation) qui nous tracera plus tard un portrait de la situation de la lutte étudiante au niveau provincial.

b) Période de questions

Beaucoup de personnes posent des questions sur l'accréditation. Mme Julie Clare Boudreault, avocate du S.E.C.M.V. explique comment ça devrait se passer. Elle mentionne que l'assemblée devrait procéder à l'élection d'un président et d'un secrétaire d'élection pour l'accréditation.

Sébastien Daviault, appuyé par Michaël Basque, propose Daniel Paquette comme président d'élection. Il est élu par acclamation.

Mathieu Arseneault, appuyé par Marie-Hélène Cadieux, propose Annie Lampron comme secrétaire d'élection. Elle est élue par acclamation.

6- Élection du protecteur de l'étudiant

Claude Brochu explique ce qu'est le protecteur de l'étudiant. Selon les règlements généraux du S.E.C.M.V. ce vote devrait être secret; mais Mathieu Arseneault, appuyé par Natacha Dubey, propose que l'on procède par vote à main levée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Annie Lampron se propose, appuyé par Mélanie Roy.
Sébastien Daviault se propose, appuyé par Michaël Basque.

Nous avons droit à de brefs discours de 5 minutes des deux candidats qui sont suivis par une période de questions à la fin de laquelle nous procédons au vote.

Annie Lampron: 52 votes
Sébastien Daviault: 71 votes

Sébastien est élu protecteur de l'étudiant.

7- Plan G

Jean-René Lévesque du M.D.E. entretient les étudiants au sujet d'un vaste mouvement de désobéissance civile amorcé il y a quelque temps par diverses manifestations. S'ensuit une période d'échanges et de questions.

L'exécutif propose la tenue d'une journée d'étude pour participer au mouvement du 3 novembre au Complexe G à Québec.

Nous procédons au vote sur cette proposition.

Oui: 52
Non: 44
Abstentions: 5

La proposition est donc acceptée par la majorité

8- Clôture de l'assemblée

La clôture de l'assemblée est proposée par Sébastien Cloutier, appuyé par Marjolaine Levasseur. Le président déclare la clôture de l'assemblée à 14 h.


Dominique Laterreur, secrétaire